

Sensibilisation au cyber-harcèlement au collège

« **À votre avis, qu'est-ce qu'un réseau social ?** » attaque d'emblée Aurélie Pasquier, adjudante à la protection des familles du Calvados, « **et à partir de quel âge peut-on s'inscrire sur les réseaux numériques ?** »

Parmi la trentaine de collégiens de 5^e seuls trois n'ont pas de téléphone portable, et plusieurs avouent avoir eu accès à Snapchat avant l'âge légal de 13 ans... « **Internet est un outil magnifique, mais public, donc on peut y rencontrer des gens bienveillants mais aussi malintentionnés** », prévient l'adjudante. Quelques élèves témoignent : « **Ça m'est arrivé d'accepter une personne dans mon réseau en pensant qu'il s'agissait d'un copain, mais c'était quelqu'un qui se faisait passer pour ce copain** ». La discussion se poursuit, les jeunes gens sont conscients des risques et de l'importance d'être vigilants. « **Depuis des années, nous organisons ces interventions pour les 5^e, c'est une préoccupation au quotidien** », conclut Damien Lesellier, le chef d'établissement.



Les élèves de 5e de l'Institution Sainte-Trinité ont été sensibilisés au cyber-harcèlement par Aurélie Pasquier, adjudante à la protection des familles du Calvados, en présence de Vincent Ponsot et Sébastien Martin, policiers municipaux de Falaise, et de Lucie Anquier, adjudante de la brigade de Falaise et référente scolaire. Ouest-France